

Immobilisations - Les pages wiki des fonctions "Administrateur"

Nouveau chapitre lié aux ajouts de la mise à jour de juin 2025

- [Consulter le journal des évènements des immobilisations](#)
- [Annuler un transfert](#)
- [Annuler un éclatement](#)
- [Corriger les anomalies de comptabilisation lors de la clôture d'exercice](#)
- [Corriger le message d'erreur "Erreur de lecture Aucune réponse pour la pièce -1](#)

Consulter le journal des évènements des immobilisations

Introduction

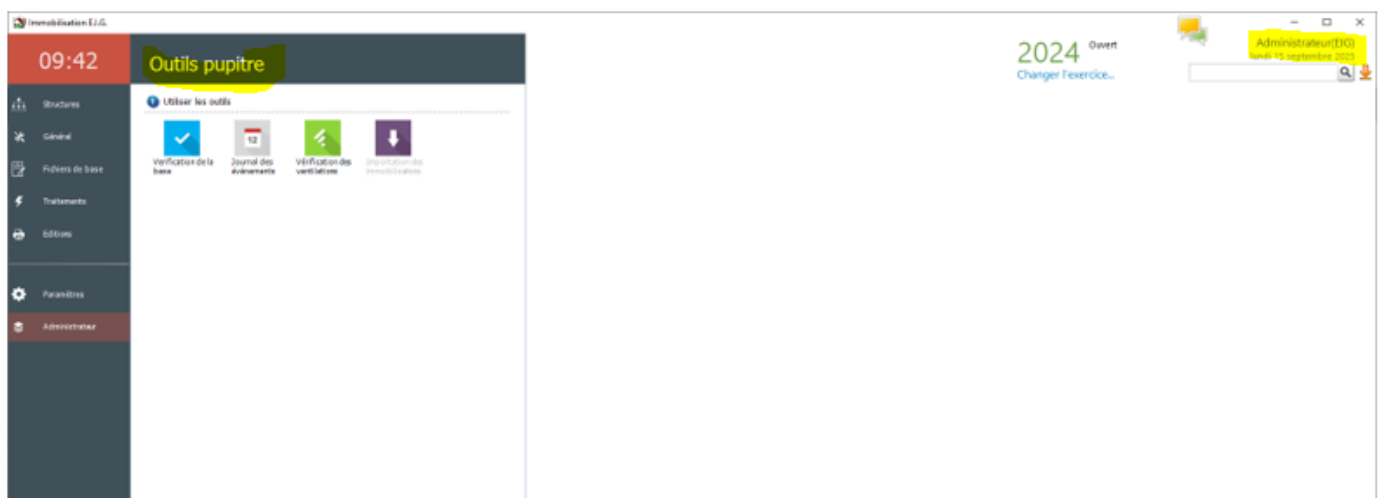
Comme il est indiqué dans l'entête du chapitre, cette fonction est disponible depuis la mise à jour de juin 2025.

Prérequis

Etre connecté(e) en (EIG) Administrateur



Le fait d'être connecté(e) en (EIG) Administrateur donne droit à un menu supplémentaire "Administrateur". A noter que ces fonctions étaient précédemment réservées aux techniciens EIG par le mode "Pupitre" ce qui explique que l'entête de chapitre reste "Outils Pupitre" :



Comment procéder ?

Le journal des évènements est accessible par l'icône .

La fenêtre de sélection

Accueil | Journal x

Visualisation du journal des traitements
Vous êtes positionné dans l'établissement Sector.

Visualisation du journal | Suppression

Choix utilisateur : Tous ou

Pas de sélection de date
 Avant le
 Entre le et le Après le
 et le

1357 enregistrements sélectionnés
51740 enregistrements dans le journal

Action	Archivage	Application
<input checked="" type="checkbox"/> Insertion	<input checked="" type="checkbox"/> Tous	<input checked="" type="checkbox"/> Immobilisation
<input checked="" type="checkbox"/> Modification	<input type="radio"/> Oui	<input type="checkbox"/> Comptabilité
<input checked="" type="checkbox"/> Suppression	<input type="radio"/> Non	<input type="checkbox"/> Ges. des associations
<input checked="" type="checkbox"/> Traitement spécial		<input type="checkbox"/> Facturation prix de journée
<input checked="" type="checkbox"/> Traitement		<input type="checkbox"/> EIGIB Console
<input checked="" type="checkbox"/> Non définie		<input type="checkbox"/> Gestion commerciale
		<input type="checkbox"/> Facture résident
		<input type="checkbox"/> Paye

Par défaut, la sélection est la plus large possible :

- La case *Tous les utilisateurs* est précochée mais il est possible de sélectionner un utilisateur en décochant la case et un menu déroulant est proposé avec tous les noms des utilisateurs du logiciel *Immobilisations* référencés
- La case *Pas de sélection de dates* est précochée. La recherche permet de remonter dans le temps
- Action : toutes les actions sont précochées
- Archivage, l'option *tous* est précochée
- Application, *Immobilisation* est précochée. D'autres applications sont également présentes mais seule l'option *Comptabilité* fonctionne. A la base, il était prévu un journal des évènements commun, mais par la suite, un journal spécifique à été créé pour les facturations et pour la GRH

Il faut exécuter le traitement en cliquant sur le bouton .

Présentation du résultat

Le résultat s'affiche dans la partie située sous l'écran de sélection du plus récent au plus ancien. Noter sur la ligne d'entête, dans la première colonne *Date de l'action* la présence d'un triangle dont la pointe est dirigée vers le bas. La présence du triangle dans l'entête indique la colonne qui sert de base pour le tri des informations. En cliquant sur le libellé *Utilisateur*, le triangle se déplace et le passage d'un utilisateur à l'autre se constate :

Utilisateur	
EIG	
SEB	

La règle au dessus de la ligne d'entête permet d'augmenter la taille de la fenêtre d'affichage.

Date de l'action	Établissement	Section	Utilisateur	Action	Libellé	Archiver	Application	Version
03/10/2025 10:41:09	ETMR	9000	EIG	Annulation de l'éclatement de l'immobilisation N°0000000593		<input checked="" type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
03/10/2025 10:11:29	ETMR	9000	EIG	Annulation du transfert de l'immobilisation N°0000000582		<input checked="" type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
01/10/2025 11:12:33	ETMR	9000	EIG	Traitement	REGénération des écritures 12/2024, Pièce N°44193	<input checked="" type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
01/10/2025 11:11:00	ETMR	9000	EIG	Traitement spécial	Modification de la durée d'amortissement de l'immobilisation N°0000000590	<input checked="" type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
18/09/2025 09:46:16	ETMR	9000	EIG	Traitement spécial	Modification de la durée d'amortissement de l'immobilisation N°0000000595	<input checked="" type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
18/09/2025 09:44:30	ETMR	9000	EIG	Modification	Modification de l'immobilisation "0040500001"	<input type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
18/09/2025 09:42:40	ETMR	9000	EIG	Modification	Modification de l'immobilisation "0000000546"	<input type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
15/09/2025 16:05:29	ETMR	9000	EIG	Insertion	Création de l'immobilisation prévisionnelle "P_2025_001"	<input type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
15/09/2025 15:45:22	ETMR	9000	EIG	Modification	Modification de l'immobilisation "0000000598"	<input type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
15/09/2025 15:45:05	ETMR	9000	EIG	Modification	Modification de l'immobilisation "0000000595"	<input type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
15/09/2025 15:44:50	ETMR	9000	EIG	Modification	Modification de l'immobilisation "0000000596"	<input type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
15/09/2025 15:44:12	ETMR	9000	EIG	Modification	Modification de l'immobilisation "0000000597"	<input type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
15/09/2025 15:43:56	ETMR	9000	EIG	Modification	Modification de l'immobilisation "0000000599"	<input type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
15/09/2025 15:43:40	ETMR	9000	EIG	Modification	Modification de l'immobilisation "0000000586"	<input type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
15/09/2025 15:14:13	ETMR	9000	EIG	Traitement	Transfert de l'immobilisation N°0000000504 pièce N°44212	<input checked="" type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
15/09/2025 15:06:19	ETMR	9000	EIG	Modification	Modification de l'immobilisation "0000000598"	<input type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
15/09/2025 15:06:07	ETMR	9000	EIG	Modification	Modification de l'immobilisation "0000000598"	<input type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
15/09/2025 15:05:39	ETMR	9000	EIG	Modification	Modification de l'immobilisation "0000000598"	<input type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
15/09/2025 14:56:22	ETMR	9000	EIG	Modification	Modification de l'immobilisation "0000000598"	<input type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
15/09/2025 14:51:11	ETMR	9000	EIG	Traitement	Rèfome de l'immobilisation N°0000000590	<input checked="" type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
15/09/2025 14:49:32	ETMR	9000	EIG	Modification	Modification de l'immobilisation "0000000590"	<input checked="" type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
15/09/2025 14:49:17	ETMR	9000	EIG	Modification	Modification de l'immobilisation "0000000590"	<input type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
15/09/2025 14:46:36	ETMR	9000	EIG	Traitement	Rèfome de l'immobilisation N°000368MASS	<input checked="" type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
15/09/2025 14:43:41	ETMR	9000	EIG	Modification	Modification de l'immobilisation "0000000598"	<input type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
15/09/2025 14:43:21	ETMR	9000	EIG	Modification	Modification de l'immobilisation "0000000598"	<input type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3

Les informations affichées sont :

- La date et l'heure de l'action
- L'établissement concerné
- La section concernée
- L'utilisateur EIG par les 3 lettres de son nom d'utilisateur EIG

Utilisateur

- L'action qui recense celles proposées dans la fenêtre de sélection
- Le libellé qui décrit précisément le pourquoi de l'action
- La colonne *Archiver* avec une case qui peut être cochée ou pas. La case est cochée quand le traitement est définitif :
 - Sorties (cession, réforme, transfert)
 - Eclatements
 - Traitement (génération des écritures ou du prévisionnel), clôture de l'exercice ou traitement spécial
- L'application, égale à *Immobilisation*
- La version du programme en cours lors de l'action

La grille utilisée est la même que celle de la gestion des immobilisations et ses fonctionnalités sont les mêmes.

Anecdote réelle de mise en pratique

Il y a quelques années, une Directrice Administrative et Financière, en contrôlant les écritures d'immobilisations, constate que dans certains établissements, les écritures mensuelles, au lieu d'être réparties par mois étaient toutes regroupées sur un même mois. Par exemple :

31/12/24	XI	28154000	72,96		Provision mensuelle 1/2024
31/12/24	XI	28154000	72,96		Provision mensuelle 2/2024
31/12/24	XI	28183000	30,09		Provision mensuelle 2/2024
31/12/24	XI	28154000	72,96		Provision mensuelle 3/2024
31/12/24	XI	28183000	34,72		Provision mensuelle 3/2024
31/12/24	XI	28154000	72,96		Provision mensuelle 4/2024
31/12/24	XI	28183000	34,72		Provision mensuelle 4/2024
31/12/24	XI	28154000	72,96		Provision mensuelle 5/2024
31/12/24	XI	28183000	34,72		Provision mensuelle 5/2024
31/12/24	XI	28154000	72,96		Provision mensuelle 6/2024
31/12/24	XI	28183000	34,72		Provision mensuelle 6/2024
31/12/24	XI	28154000	72,96		Provision mensuelle 7/2024
31/12/24	XI	28183000	34,72		Provision mensuelle 7/2024
31/12/24	XI	28154000	72,96		Provision mensuelle 8/2024
31/12/24	XI	28183000	34,72		Provision mensuelle 8/2024
31/12/24	XI	28154000	72,96		Provision mensuelle 9/2024
31/12/24	XI	28183000	34,72		Provision mensuelle 9/2024
31/12/24	XI	28154000	72,96		Provision mensuelle 10/2024
31/12/24	XI	28183000	34,72		Provision mensuelle 10/2024
31/12/24	XI	28154000	72,96		Provision mensuelle 11/2024
31/12/24	XI	28183000	34,72		Provision mensuelle 11/2024
31/12/24	XI	28154000	1 387,79		Provision mensuelle 12/2024
31/12/24	XI	28181000	1 431,18		Provision mensuelle 12/2024
31/12/24	XI	28183000	217,14		Provision mensuelle 12/2024
31/12/24	XI	28184000	287,93		Provision mensuelle 12/2024
31/12/24	XI	28183000	81,44		Provision mensuelle 12/2024
31/12/24	XI	28184000	22,23		Provision mensuelle 12/2024

La date des écritures est le 31/12 et les intitulés d'écritures portent les mois de janvier à décembre. Il existe 2 raisons à cela :

1. Le comptable a pris du retard et génère toutes ses écritures d'avril à novembre en novembre. Le mois concerné est intégré dans le libellé de l'écriture
2. Le comptable a oublié de créer la fiche immobilisation acquise tôt dans l'année et la crée en fin d'année, ce qui fait qu'en générant les écritures, chaque libellé contient le mois mais toutes portent la même date

Recherche cas 1

Une recherche comme celle évoquée pour le cas 1 peut donner un résultat comme celui-ci :

08/08/2023 11:38:30				Première génération des écritures 6/2023, Pièce N°42134
08/08/2023 11:38:11				Première génération des écritures 5/2023, Pièce N°42133
08/08/2023 11:37:50				Première génération des écritures 4/2023, Pièce N°42132
08/08/2023 11:37:32				Première génération des écritures 3/2023, Pièce N°42131
08/08/2023 11:37:14				Première génération des écritures 2/2023, Pièce N°42130
08/08/2023 11:36:51				Première génération des écritures 1/2023, Pièce N°42129

Dans ce cas, le 8 août 2023, le comptable a généré les écritures de janvier à juin.

Recherche cas 2

Une recherche pour le cas 2 peut donner un résultat comme celui-ci :

Date de l'action	Etablissement	Section	Utilisateur	Action	Libellé	Archiver	Application	Version
03/10/2025 15:30:34			EIG	Traitement	REGénération des écritures 12/2024. Pièce N°44193	<input checked="" type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3
03/10/2025 15:29:54			EIG	Insertion	Création de l'immobilisation "IMP2502010".	<input type="checkbox"/>	Immobilisation	2022.3

L'immobilisation est créée le 03/10/2025 avec des dates de février 2024 (l'exercice 2024 est toujours ouvert).

IDENTIFICATION

Code immobilisation: IMP2502010 Quantité: 1

Désignation: IMPRIMANTE MULTI FONCTION SERVICE LOGISTIQUE

Critères de calcul et d'imputation comptable

Type d'immobilisation: 16 MATERIEL DE BUREAU _INFORMATIQUE

Compte d'immobilisation: 21830000 (MATERIEL DE BUREAU ET I..)

Compte d'amortissement: 28183000 (AMORT AUTRES IMMOS CORP..)

Compte de provision: 68112000 (IMMOBILISATIONS CORPORE..)

Compte d'attente de provision: 28183000 (AMORT AUTRES IMMOS CORP..)

Date d'achat: 05/02/2024

Type d'amortissement: 0 Linéaire

Durée: Année: 3 Mois: 0

Taux: 33,33

Coefficient: 0

Valeur d'achat: 1 250,00

Début d'amortissement: 05/02/2024

Valeur résiduelle estimée en fin d'amortissement: 0,00

Mt à amortir: 1 250,00

Amortissements antérieurs: 0,00 au 31/12/2021

Ventilations

Général Lieux Contrats Amortissements

Année	Mois	Valeur début période	Cumul antérieur	Amort. période
- 2024		1 250,00	0,00	377,32
	Février	1 250,00	0,00	30,09
	Mars	1 219,91	30,09	34,72
	Avril	1 185,19	64,81	34,72
	Mai	1 150,47	99,53	34,72
	Juin	1 115,75	134,25	34,72
	Juillet	1 081,03	168,97	34,72
	Aout	1 046,31	203,69	34,72
	Septembre	1 011,59	238,41	34,72
	Octobre	976,87	273,13	34,72
	Novembre	942,15	307,85	34,72
	Décembre	907,43	342,57	34,75

La régénération des écritures de décembre 2024 explique les écritures en comptabilité.

Annuler un transfert

Rappel

Un transfert d'immobilisation permet de faire transiter un bien d'un établissement A (l'émetteur) vers un établissement B (le récepteur) en passant les écritures comptables correspondantes dans chacun des dossiers.

Annuler un transfert

Prérequis

Être connecté en *Eig* (*Administrateur*)



<https://www.eig.fr>

Identification

Utilisateur

Mot de passe

Déconnexion

Fermer

Nous contacter...

Association

Comment procéder ?

- Aller dans la *Gestion des immobilisations* (Menu *Fichiers de base*)
- Cocher la case *Transfert(s)* en base de page (le nombre de transferts est affiché pour information), noter que le code couleur est le rouge


13 Cession(s) 2 Transfert(s)
202 Réforme(s) 1 Eclatement(s)

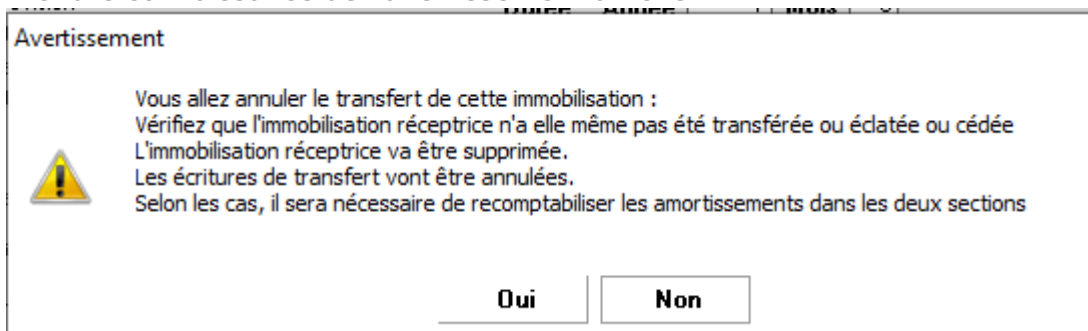
•

Repérer l'immobilisation transférée à annuler. Astuce, il est possible de trier la grille en fonction du numéro d'immobilisation ou de la colonne *CRT* (Cession, réforme, transfert). Les immobilisations transférées sont surlignées en rouge et en cliquant sur celle concernée, sa date de transfert est affichée

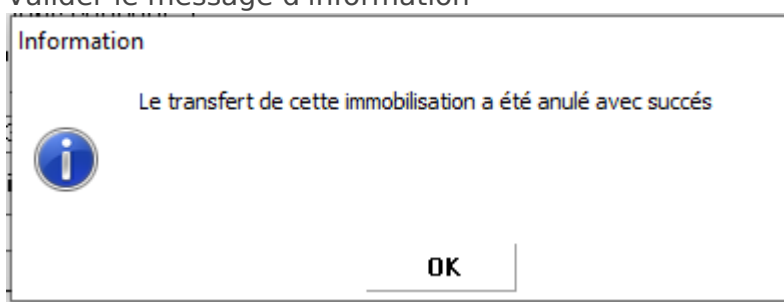
000000582	IMPRIMANTE CANON TT COULEUR LASERIE	1	01/10/2023	1 203,00	21540000	MATERIEL INDUSTRIEL	TECH-INFO	Infirmierie	Tif
469 immobilisation(s) sélectionnée(s).									
Transférée le : 01/01/2024									

- Entrer dans la fiche d'immobilisation par un double-clic.

- Activer le bouton *Cession, réforme, transfert* identifié par l'icône 
- Prendre connaissance de l'avertissement affiché



- Effectuer les vérifications demandées c'est à dire que l'immobilisation réceptrice est toujours active sinon l'annulation sera refusée. Astuce, il faut mieux effectuer ces vérifications avant de procéder à l'annulation
- Répondre *Oui*
- Valider le message d'information



La mention *Transférée le* a disparu, l'immobilisation n'est plus surlignée en rouge. Le nombre de transferts est diminué de 1

0000000582	IMPRIMANTE CANON TT COULEUR LASERJE	1	01/10/2023	1 203,00	21540000	MATERIEL INDUSTRIEL	TECH-INFO	Infirmierie	
13 Cession(s)	<input type="checkbox"/>	1 Transfert(s)	<input checked="" type="checkbox"/>						469 immobilisation(s) sélectionnée(s).
202 Réforme(s)	<input type="checkbox"/>	1 Edatement(s)	<input type="checkbox"/>						

- Recommencer pour chaque immobilisation concernée

Annuler un éclatement

Rappel

Un éclatement d'immobilisation permet de subdiviser un bien (fiche mère) en plusieurs biens (fiches filles) pour leur faire suivre des chemins différents. L'une reste active, une autre peut être cédée, réformée ou transférée.

Pour plus d'informations, se référer à la page wiki <https://wikiapp.heberg-eig.fr/books/technique-immobilisations/page/eclater-une-immobilisation>.

Annuler un éclatement

Prérequis

Être connecté en *Eig* (*Administrateur*)



<https://www.eig.fr>

Identification

Utilisateur

Mot de passe

Déconnexion

Fermer

Nous contacter...


Association

Comment procéder ?


- Aller dans la *Gestion des immobilisations* (Menu *Fichiers de base*)
- Cocher la case *Eclatement(s)* en base de page (le nombre d'éclatements est affiché pour information), noter que le code couleur est le bleu ciel

13 Cession(s) <input type="checkbox"/>	1 Transfert(s) <input type="checkbox"/>
202 Réforme(s) <input type="checkbox"/>	1 Eclatement(s) <input checked="" type="checkbox"/>

- Repérer l'immobilisation transférée à annuler. Astuce, il est possible de trier la grille en fonction du numéro d'immobilisation ou de la colonne *CRT* (Cession, réforme, transfert). Les immobilisations éclatées sont surlignées en bleu ciel et en cliquant sur celle concernée, sa date d'éclatement est affichée


- Entrer dans la fiche d'immobilisation par un double-clic.
- Activer le bouton *Eclater l'immobilisation* identifié par l'icône 
- Prendre connaissance de l'avertissement affiché

Avertissement

 Vous allez annuler l'eclatement de cette immobilisation :
Vérifiez que les immobilisations résultantes n'ont pas été cédées, réformées ou transférées car dans ce cas, le traitement est impossible
Toutes les immobilisations résultantes seront supprimées
Selon les cas, il sera sans doute nécessaire de recomptabiliser les amortissements

- Effectuer les vérifications demandées c'est à dire que l'immobilisation réceptrice est toujours active sinon l'annulation sera refusée. Astuce, il faut mieux effectuer ces vérifications avant de procéder à l'annulation
- Répondre *Oui*
- Valider le message d'information

Information

 L'eclatement de cette immobilisation a été annulé avec succès

- La mention *Eclatée le* a disparu, l'immobilisation n'est plus surlignée en bleu. Le nombre d'éclatements est diminué de 1

- Recommencer pour chaque immobilisation concernée

Corriger les anomalies de comptabilisation lors de la clôture d'exercice

Prérequis

Il faut être connecté en tant qu'EIG (Administrateur)



<https://www.eig.fr>

contact@eig.fr

Identification

Utilisateur

Mot de passe

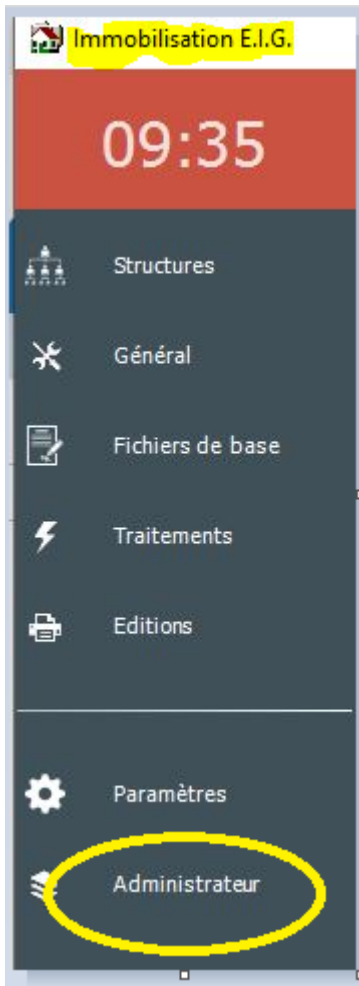
Déconnexion

Fermer

Nous contacter...

Association

Ou disposer du menu *Administrateur* dans ses fonctions

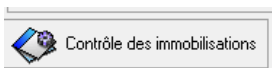


Préambule

Cette fonction permet de gérer le message d'erreur directement. Si beaucoup de sections sont concernées, ce traitement peut être assez long ; en effet, il faut procéder section par section.

Rappel : la clôture d'exercice d'immobilisations peut s'effectuer indépendamment de la clôture d'exercice comptable (avant) mais la clôture d'exercice comptable entraîne automatiquement la clôture de l'exercice d'immobilisations.

Cette clôture s'effectue dans le menu "Traitements" et commence obligatoirement par le contrôle des immobilisations



Le message d'erreur à l'origine de l'intervention

Lors de cette clôture, un message "La clôture n'est pas autorisée" apparaît et une liste



d'immobilisations est affichée :

Section	Numéro d'immo.	Désignation	Année	Mois
+ Maison de Retraite		EXEMPLE IMMOS		

Le détail (par l'ouverture du +) indique que les immobilisations renseignées ne sont pas comptabilisées en indiquant une référence année/mois alors que celles-ci l'ont été correctement (il convient de le vérifier en comptabilité).

L'intervention en mode *Administrateur*

Il convient de :

- Se positionner sur la section concernée (Attention : si la clôture s'effectue au niveau établissement, la correction s'effectue au niveau section car la comptabilisation s'effectue à ce niveau)
- Choisir le menu *Administrateur*
- Activer l'option Vérification de la base (1^{er} bouton) illustré par l'icône  Vérification de la base
- Cliquer sur le bouton Corriger les erreurs (celui du milieu) 

L'écran s'affiche comme suit :

Correction automatique des erreurs suivantes :

- Date de cession non nulle alors que typecrt=0
- Immobilisation non modifiable après le transfert
- Mise à jour des codes traitements statistiques, en fonction de la table de correspondance saisie lors du transfert de la comptabilité.

Correction des autres erreurs en fonction de votre choix

Suppression de toutes les ventilations analytiques et générales codifiées dans les immobilisations

Vous ne pouvez pas clôturer l'exercice d'immobilisation car un message vous indique que tous les amortissements de l'année n'ont pas été comptabilisés. Or, ces amortissements ont été comptabilisés dans l'application abal. Ceci est dû à une erreur dans le programme de transfert. Pour corriger cette erreur, cochez la case ci-dessous et indiquez la dernière année comptabilisée avec l'application abal.

Correction pour la clôture de l'exercice d'immobilisation

Dernière année comptabilisée en abal :

La génération des écritures vous affiche le message 'Erreur de lecteur pour la pièce -1'. Ce message apparaît après avoir changé le paramétrage établissement pour cocher la case 'Génération des écritures', alors qu'une simulation des écritures avait déjà été effectuée. Indiquez l'année de votre exercice et exécutez pour effacer cette simulation. Panel3

Correction pour la génération des écritures

Année de l'exercice :



Le deuxième pavé (celui du milieu) permet de corriger l'erreur :

Vous ne pouvez pas clôturer l'exercice d'immobilisation car un message vous indique que tous les amortissements de l'année n'ont pas été comptabilisés. Or, ces amortissements ont été comptabilisés dans l'application abal. Ceci est dû à une erreur dans le programme de transfert. Pour corriger cette erreur, cochez la case ci-dessous et indiquez la dernière année comptabilisée avec l'application abal.

Correction pour la clôture de l'exercice d'immobilisation

Dernière année comptabilisée en abal :

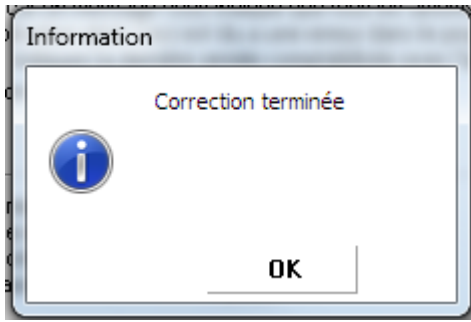
- Ne pas s'occuper de la mention liée à l'application abal, il n'est plus d'actualité. Mais, c'est bien cette option qui importe
- Cocher la case "Correction pour la clôture de l'exercice d'immobilisation"
- Renseigner l'exercice concerné dans la zone « Dernière année comptabilisée en abal » et valider

•

Lancer le traitement par le bouton



Une fois le traitement terminé, le message Correction terminée apparaît



Il faut ensuite retourner en clôture d'exercice pour l'établissement.

Le message d'erreur initial a disparu et la clôture est possible.

Attention : si l'établissement a plusieurs sections qui comportent des immobilisations, **il faut procéder section par section.**

Corriger le message d'erreur "Erreur de lecture Aucune réponse pour la pièce -1

Prérequis

Il faut être connecté en tant qu'EIG (Administrateur)



<https://www.eig.fr>
contact@eig.fr

Identification

Utilisateur

Mot de passe

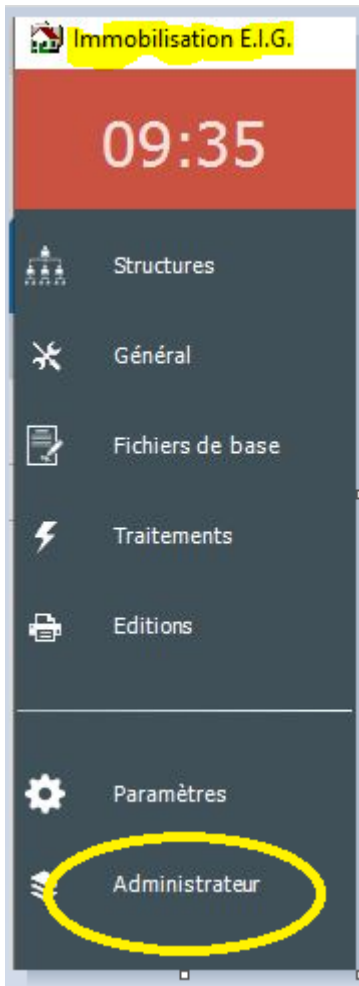
Déconnexion

Fermer

Nous contacter...

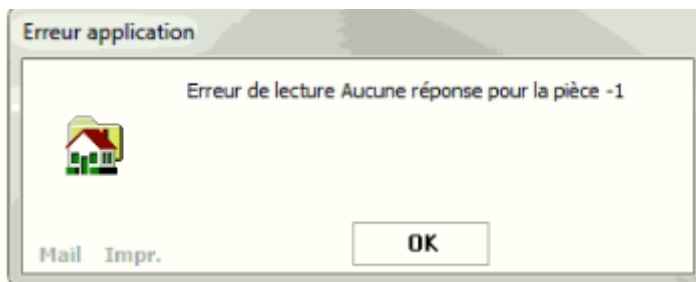
Association

Ou disposer du menu *Administrateur* dans ses fonctions



Le message d'erreur à l'origine de l'intervention



Ci-dessous le message d'erreur constaté :



L'intervention en mode *Administrateur*

Il convient de :

- Se positionner sur la section concernée


- Choisir le menu *Administrateur*
- Activer l'option Vérification de la base (1^{er} bouton) 
- Cliquer sur le bouton Corriger les erreurs (celui du milieu) 

Le dernier pavé de l'écran permet de corriger l'erreur :

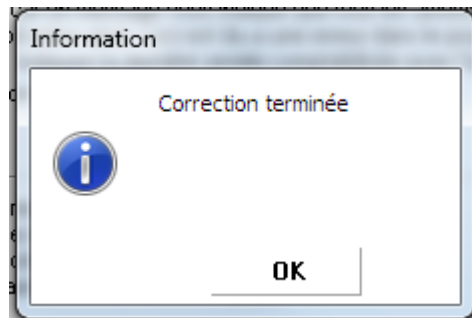
La génération des écritures vous affiche le message 'Erreur de lecteur pour la pièce -1'.
Ce message apparaît après avoir changé le paramétrage établissement pour cocher la case
'Génération des écritures', alors qu'une simulation des écritures avait déjà été effectuée.
Indiquez l'année de votre exercice et exécuter pour effacer cette simulation Panel3

Correction pour la génération des écritures

Année de l'exercice :

- Cocher la case *Correction pour la génération des écritures*
- Renseigner l'exercice concerné et valider
- Lancer le traitement par le bouton 

Une fois le traitement terminé, le message Correction terminée apparaît



Il faut ensuite retourner en génération des écritures pour la section. Le message d'erreur initial a disparu et la génération est possible.